Changement de nom et adoption enfant majeur

Par KarineLN

Bonjour,
Issue de parents divorcés, je ne connais pas mon père biologique, dont je porte le nom. Je viens de déposer en mairie un dossier de demande de changement de nom pour prendre le nom de ma mère à la place de mon nom actuel.

Quand mon beau père l'a su, il m'a proposé de m'adopter. J'ai accepté, il m'a élevée depuis que j'ai 2 ans. Nous allons donc faire une adoption simple car j'ai 48 ans.
A l'issue de cette adoption, je veux prendre le nom de ma mère + celui de mon beau père (qui m'adopte).

Ma question, dois-je laisser ma demande de changement de nom aller à son terme pour prendre le nom de ma mère, et j'y ajouterai le nom de mon beau-père quand l'adoption sera effective ?
Ou dois-je stopper ma demande et je pourrai prendre le nom de ma mère + celui de mon beau père au moment de l'instruction d'adoption ?

Merci pour votre aide.

Par isernon

bonjour,

le plus simple est de vous renseigner auprès de l'état civil auquel vous avez déposé votre demande de changement de nom pour prendre celui de votre mère.

salutations

Par isernon

bonjour,

le plus simple est de vous renseigner auprès de l'état civil auquel vous avez déposé votre demande de changement de nom pour prendre celui de votre mère.

salutations

Par KarineLN

Bonjour,
je leur ai posé la question mais ils ne savent pas justement. C'est une toute petite mairie de village...